

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Licence Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales

- Université Rennes 2

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Sciences sociales

Établissement déposant : Université Rennes 2

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence *Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales (MIASHS)* est une formation à dominante scientifique, explorant le domaine des sciences sociales. Elle fait partie de l'offre de formation de l'Université Rennes 2, et a remplacé la licence *Mathématiques appliquées aux sciences sociales (MASS)* en cours de contrat. Elle recrute des bacheliers des filières économique et social (ES) et scientifique (S), et offre une alternative aux licences de mathématiques classiques. Son objectif annoncé est de former des statisticiens, compétents en informatique, dotés des compétences nécessaires pour comprendre le monde socio-économique. Les enseignements sont organisés de façon progressive sur les six semestres, en un seul parcours. La poursuite d'études se fait principalement vers des masters de statistique, notamment le master *Statistique appliquée* de l'établissement. Les enseignements en sciences sociales laissent cependant ouvert l'accès aux formations en économie ou économétrie, notamment.

Synthèse de l'évaluation

Si les effectifs étaient en baisse en 2011 (38 inscrits en première année de licence - L1), la formation semble actuellement bénéficier d'une attractivité, sans atteindre l'objectif de 100 étudiants cité lors de la précédente évaluation. L'équipe pédagogique, très complète en enseignants-chercheurs sur les disciplines enseignées, devra rester mobilisée pour maintenir le niveau d'encadrement actuel, et assumer l'ouverture envisagée d'une option plus orientée vers les métiers de l'enseignement.

L'équipe pédagogique a construit une formation de bonne qualité scientifique, qui offre de réelles perspectives d'emploi dans un secteur en expansion. Il semble toutefois que la sortie directe des étudiants de licence vers le marché de l'emploi au niveau technicien reste peu prisée. Le dispositif d'aide aux étudiants, principalement au premier semestre, est une bonne initiative, pour autant aucun indicateur n'est disponible pour en mesurer les effets. L'enseignement des langues est pris en compte de façon très satisfaisante, avec 144 heures au minimum réparties sur les six semestres. La formation pourrait rendre une certification obligatoire en profitant du fait que l'établissement propose cette opportunité (certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur - CLES) aux étudiants volontaires.

Inversement, on peut relever plusieurs points qui peuvent demander une attention supplémentaire. L'aspect professionnalisant est cité à plusieurs reprises dans le dossier, cependant l'insertion directe en fin de cycle, à un niveau de technicien, est minime. Les métiers liés à l'analyse, la modélisation et le traitement des données correspondant plutôt à des emplois de cadre, il n'est pas illogique de voir la quasi-totalité des étudiants poursuivre en master, dans le même champ d'études. C'est d'autant plus vrai que la formation ne comporte pas de stage obligatoire, qui pourrait apporter une compétence opérationnelle aux diplômés. Dans le même sens, la présence d'une seule intervenante professionnelle extérieure est surprenante, comme l'absence de cette licence au sein des dispositifs de professionnalisation mis en place par l'établissement, ou l'absence de passerelle avec des licences professionnelles.

Points forts :

- Formation de bonne qualité scientifique.
- Equipe pédagogique très complète et pluridisciplinaire.
- Mise en place d'un vrai dispositif d'aide à la réussite.
- Enseignement des langues conséquent.

Points faibles :

- Professionnalisation revendiquée mais pas effective.
- Absence de stage dans la maquette.
- Absence de conseil de perfectionnement propre à la licence.

Recommandations :

Il conviendrait tout d'abord de mettre en place une structure de pilotage de type conseil de perfectionnement propre à la licence, avec des représentants étudiants, des enseignants en sciences sociales, et ouverte à des membres extérieurs. Il serait souhaitable d'améliorer la professionnalisation effective de cette licence, en s'appuyant sur le réseau d'intervenants extérieurs du master *Statistique appliquée*. L'idée d'ouvrir les conférences professionnelles de master aux étudiants de licence est une initiative intéressante, mais son caractère facultatif ne garantit pas son efficacité. Elles pourraient faire partie d'un module obligatoire axé sur la professionnalisation. Il serait intéressant d'avoir des indicateurs sur l'efficacité du dispositif d'aide initial à la réussite, en comparant par exemple les taux de réussite des étudiants issus des différentes filières de baccalauréat. L'introduction d'un stage dans la maquette, irait également dans ce sens, en s'appuyant par exemple sur l'association Stat&Co, qui tient à jour un annuaire des anciens étudiants du master *Statistique appliquée* de l'établissement. Les perspectives de fusion avec des formations proches thématiquement peuvent permettre d'améliorer le rayonnement de la formation au-delà du bassin rennais. La formation semble avoir les moyens, notamment techniques, de faire une évaluation plus fine des enseignements, par exemple sous forme d'un questionnaire individuel à destination des étudiants.

Analyse

| | |
|---|--|
| <p>Adéquation du cursus aux objectifs</p> | <p>Si elle se déclare professionnalisante, la formation a pour objectif prioritaire une poursuite d'études. Une insertion professionnelle est théoriquement possible en sortie de diplôme, mais aucun étudiant ayant choisi cette solution n'a été recensé lors des dernières enquêtes. Les métiers présentés concernent exclusivement des étudiants ayant entrepris une formation complémentaire (master, doctorat ou préparation à un concours). On observe un décalage entre les métiers envisagés (chargé d'études en statistique ou en marketing, assistant ingénieur, assistant gestionnaire de bases de données) et les métiers constatés (métiers de la statistique ou de la data analyse, enseignant du premier degré, enseignement supérieur et recherche, fonction publique).</p> <p>La structure des semestres est conforme pour une formation de ce type, avec un socle important en mathématiques-informatique-statistique (60 % des crédits européens (ECTS) en L1 et en deuxième année de licence - L2, 70 % en troisième année - L3), complété par des enseignements en sciences sociales adaptés pour des applications des outils quantitatifs (micro et macro-économie, démographie, par exemple).</p> <p>Il n'y a, dans la version actuelle, qu'un parcours, construit de façon progressive au niveau des enseignements sur les six semestres.</p> |
| <p>Environnement de la formation</p> | <p>La licence <i>MIASHS</i> fait partie de l'offre de formation de l'Université Rennes 2, dans le champ <i>Sciences sociales</i>. Conçue avec l'objectif prioritaire d'amener les étudiants à poursuivre en master, elle n'a pas de partenaires institutionnels ou socio-économiques propres. Néanmoins, il existe des contacts avec les partenaires du master <i>Statistique appliquée</i>, autre formation du département MASS de l'établissement.</p> <p>Plusieurs laboratoires de recherche sont impliqués dans la formation. L'équipe pédagogique de la licence compte 13 enseignants-chercheurs issus de la 26ème section du conseil national des universités - CNU (mathématiques et application des mathématiques), le laboratoire principal d'appui est ainsi l'Institut de recherche en mathématiques de Rennes (IRMAR, unité mixte de recherche (UMR) 6625 CNRS). D'autres équipes sont représentées, parmi lesquelles l'Institut de recherche en informatique et systèmes aléatoires (IRISA, UMR 6074 CNRS), Linguistique et didactique des langues (LIDILE, équipe d'accueil (EA) 3874) et COSTEL (Climat et occupation du sol par télédétection) composante de Rennes 2 du laboratoire Littoral, environnement, télédétection, géomatique (LETG -</p> |

| | |
|------------------------|---|
| | <p>CNRS UMR 6554) pour l'informatique, le centre interdisciplinaire d'analyse des processus humains et sociaux (CIAPHS, EA 2241) pour l'économie, ou Espaces et sociétés (ESO-Rennes, UMR 6590 CNRS) pour la sociologie.</p> <p>La concurrence avec des formations proches géographiquement et thématiquement est présente. On peut noter, en se limitant à la région Bretagne : la licence <i>MIASHS</i> de l'Université de Bretagne Occidentale (UBO), orientée en économie et actuariat ; la licence <i>Mathématiques appliquées aux sciences sociales</i> de l'Université de Rennes 1 ; et la licence <i>Mathématiques, informatique, statistique</i> de l'Université de Bretagne Sud (UBS), ainsi qu'un diplôme universitaire de technologie (DUT) <i>Statistique et traitement informatique des données</i>.</p> <p>La prochaine offre de formation pourrait proposer, si les discussions dont le dossier fait état aboutissent, la création d'une licence <i>MIASHS</i> co-accréditée avec l'Université de Rennes 1, dans le but d'améliorer la visibilité de l'offre globale pour les lycéens.</p> |
| Equipe pédagogique | <p>L'équipe pédagogique est conséquente, et les disciplines enseignées sont toutes représentées par au moins un enseignant-chercheur. On dénombre 30 enseignants et enseignants-chercheurs de l'établissement, quatre professeurs agrégés d'établissements secondaires rennais, et une intervenante extérieure, dont on ne connaît pas la profession.</p> <p>Les représentants de la section CNU 26 (mathématiques et application des mathématiques) sont les plus nombreux (quatre professeurs - PR, six maîtres de conférences -MCF et trois attachés temporaires d'enseignement et de recherche - ATER). Il y a cinq MCF de la section 27 (Informatique), trois MCF de section 05 (Sciences économiques), un PR et un ATER de section 19 (Sociologie), un PR de section 01 (Droit privé), un MCF de section 04 (Science politique) et de section 06 (Sciences de gestion).</p> <p>Les responsables du diplôme, et de chaque année, sont clairement identifiés. L'équipe pédagogique est impliquée dans le pilotage de la formation. Elle se réunit régulièrement en assemblée générale (quatre fois par an). Le bureau du département MASS (responsables d'année jusqu'au master, représentant de la composante IRMAR de Rennes 2, responsables des disciplines mathématiques et informatique) se réunit, lui, tous les mois. L'intégration des enseignants du secondaire permet d'avoir une bonne connaissance des programmes et une bonne articulation terminale-L1.</p> |
| Effectifs et résultats | <p>Les effectifs ont connu une forte augmentation ces dernières années, et ont doublé en première année entre 2011 et 2015, passant de 38 inscrits en L1 à 82. L'augmentation est également forte en L2 (de 29 à 47 inscrits) et en L3 (de 22 à 39 étudiants), sur la même période. Cela n'induit pour le moment pas de problème d'encadrement, et ouvre la perspective d'une création d'un parcours optionnel pour la préparation aux concours de professeur des écoles.</p> <p>Les taux de réussite restent globalement corrects, mais il convient de les surveiller : on atteint à peine les 50 % de réussite en L1 en 2014 (49,2 % sans les ajournés autorisés à composer - AJAC) et deux tiers en L3 alors que l'on dépassait les 80 % deux ans plus tôt (81,8 %).</p> <p>Il y a peu d'abandon (jamais plus de deux par niveau et par année). En revanche, le dossier signale un mouvement non négligeable d'étudiants dans les deux sens : départs en fin de L1, arrivées en L2 et L3, malheureusement sans précision qualitative ni quantitative.</p> <p>L'insertion professionnelle directe étant quasiment inexistante, il est difficile d'apprécier le type ou le niveau des emplois occupés par les diplômés. Les 25 étudiants des deux promotions enquêtées poursuivaient tous des études six mois après l'obtention de la licence, et pour 24 d'entre eux c'était encore le cas après 18 mois. Pour une bonne partie d'entre eux (la proportion exacte serait intéressante), la poursuite d'études s'opère dans le master <i>Statistique appliquée</i> de l'établissement.</p> |

| | |
|---|---|
| <p>Place de la recherche</p> | <p>La place faite à la recherche est correcte pour ce niveau de formation. Les enseignants-chercheurs intervenant dans la licence sont issus des laboratoires correspondant à leur discipline et peuvent illustrer leurs cours d'exemples en lien avec leurs travaux. L'initiation à la recherche s'opère au niveau du dernier semestre (S6) par l'intermédiaire des travaux encadrés de recherche (TER), où les étudiants doivent traiter en binôme un sujet proposé par un enseignant, rédiger un rapport sur leur travail et en faire la soutenance. Ce module ne figure pas dans le tableau des enseignements, mais on trouve sa trace dans la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). Les crédits ECTS pour ce sixième semestre ne concordent pas entre les deux documents. Par ailleurs, les conférences professionnelles, destinées aux étudiants du master <i>Statistique appliquée</i>, sont ouvertes aux étudiants de licence, et abordent parfois des thèmes liés à la recherche. On ne connaît pas la fréquentation de ces conférences par les étudiants.</p> |
| <p>Place de la professionnalisation</p> | <p>La fiche RNCP est correctement renseignée et recense les compétences attendues. La professionnalisation de la formation reste néanmoins assez faible, l'objectif prioritaire annoncé étant la poursuite d'études en master, principalement dans le domaine statistique.</p> <p>Il existe des dispositifs de professionnalisation au niveau de l'établissement, mais la licence <i>MIASHS</i> ne semble pas se les être appropriés.</p> <p>La possibilité d'assister aux conférences professionnelles de master est une initiative intéressante, et c'est le seul contact avec le milieu socio-économique. Le développement des stages au niveau de la troisième année pourrait être bénéfique de ce point de vue.</p> |
| <p>Place des projets et stages</p> | <p>Il n'est pas prévu de stage dans la formation. Néanmoins, les étudiants semblent utiliser de plus en plus la possibilité de faire un stage hors cursus (trois en L1, un en L2, deux en L3 en 2013-2014), bien que ce type de stage soit censé être crédité. Une aide à la recherche de stages peut être proposée par le bureau d'aide à l'insertion professionnelle (BAIP) de Rennes 2. Il n'y a pas d'information sur l'encadrement, le suivi ou la restitution de ces stages.</p> |
| <p>Place de l'international</p> | <p>Les échanges internationaux ne semblent pas être une priorité pour la formation, puisque seul le partenariat avec Cork (Irlande) semble donner lieu à des départs d'étudiants en mobilité (un ou deux par an). La mobilité entrante semble, elle, anecdotique.</p> <p>La politique des langues est en revanche tout à fait intéressante. Il existe un enseignement de langue vivante obligatoire durant toute la licence (24 heures chaque semestre), et une possibilité de suivre en option une seconde langue, pouvant conduire au diplôme universitaire de langues (DUL). La certification n'est pas systématique, mais l'Université organise des sessions de certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur (CLES) de niveau B1 et B2.</p> |
| <p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p> | <p>Le recrutement en L1 est adapté à la formation, puisqu'il est constitué très majoritairement de bacheliers des filières ES et S. La répartition en L1 entre ces deux séries a tendance à tendre vers la parité ces deux dernières années (26 S et 30 ES en 2014-2015, alors qu'on avait 14 S et 22 ES en 2011-2012). Il aurait été intéressant de connaître la proportion de bacheliers ES ayant fait la spécialité <i>Mathématiques</i> en terminale.</p> <p>Des efforts sont faits pour l'aide à la réussite. Le responsable d'année fait fonction d'enseignant référent. Une semaine de remise à niveau en mathématiques est prévue début septembre pour les bacheliers ES (18 heures). Les étudiants bénéficient en outre d'un soutien facultatif en mathématiques, assuré par un enseignant (2 heures hebdomadaires au premier semestre - S1), et un tutorat, assuré par des étudiants de la spécialité <i>Statistiques</i> pour l'entreprise du master <i>Statistique appliquée</i>, fonctionne sur l'ensemble de l'année (2 heures par semaine).</p> <p>Deux dispositifs de réorientation existent en cours de premier semestre, au niveau de l'Université. Le premier peut s'opérer après trois semaines de cours, après entretien avec un conseiller d'orientation du service universitaire d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle</p> |

| | |
|---|--|
| | <p>(SUIO-IP). Le deuxième, possible en fin de S1, nécessite de plus un second entretien avec le responsable de la nouvelle filière choisie. La sortie à ce niveau semble se faire majoritairement vers la licence <i>Administration économique et sociale (AES)</i>.</p> <p>Dans l'autre sens, l'entrée en cours de cursus est possible, notamment pour des étudiants issus de classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE), de certains IUT (Institut universitaire de technologie) ou licences professionnelles qui sont intégrés en L2 ou L3 selon leur dossier.</p> |
| <p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p> | <p>Les enseignements sont répartis de façon classique pour une formation de ce type entre cours magistraux (CM), travaux dirigés (TD) et travaux pratiques (TP). L'équilibre entre ces différentes modalités semble correct.</p> <p>Pour le reste, les informations données sont essentiellement issues des dispositifs généraux de l'établissement sur plusieurs points. Ainsi, certains étudiants en situation particulière peuvent-ils bénéficier d'une dispense d'assiduité ou bénéficier d'un régime adapté de contrôle des connaissances.</p> <p>La licence <i>MIASHS</i> n'est pas accessible en formation à distance, et on ne sait pas si elle est réellement accessible en formation continue ou en validation des acquis de l'expérience (VAE).</p> <p>Du fait du contenu de la formation, les étudiants de cette licence n'ont pas accès à l'unité de méthodologie informatique proposée par l'Université Rennes 2, préparatoire à la certification C2i (certificat informatique et internet). Ils peuvent se présenter à cette certification C2i en candidat libre, sans accompagnement particulier.</p> <p>Il existe un espace numérique de travail, permettant d'accéder à du matériel pédagogique. Un réseau interne à la filière MASS permet aux étudiants de travailler en autonomie sur certains logiciels.</p> |
| <p>Evaluation des étudiants</p> | <p>Les tableaux des enseignements présentés dans le dossier comportent plusieurs anomalies et différences avec la fiche RNCP. Par exemple, la répartition des ECTS pose un problème, puisque le quatrième semestre (S4) en comporte 28 et le cinquième (S5) 32 dans les tableaux. Le S5 est bien crédité de 30 ECTS dans la fiche RNCP.</p> <p>L'attribution des ECTS dans les différentes unités est pratiquement proportionnelle au volume horaire de chacune. L'UE de langues est curieusement créditée de façon différente selon les semestres, pour un volume horaire identique.</p> <p>Les jurys se réunissent à la fin de chaque semestre, et en fin d'année universitaire. Les étudiants bénéficient de la compensation entre les UE d'un même semestre, et entre les deux semestres d'une même année. Le système AJAC permet à l'étudiant de s'inscrire dans l'année immédiatement supérieure s'il a validé au moins un semestre d'une année.</p> <p>S'il y a 87 % des ECTS qui sont obtenus par évaluation en contrôle continu, les différentes modalités annoncées restent floues.</p> |
| <p>Suivi de l'acquisition des compétences</p> | <p>On peut regretter l'absence de supplément au diplôme.</p> <p>Le SUIO-IP a développé un réseau social interne, "Résonances", où l'offre de formation est déclinée en termes de compétences. On a peu d'information sur ce réseau : qui peut y accéder, et à quelles données ?</p> <p>Il n'est pas fait mention d'un dispositif, particulier à la filière, de suivi d'acquisition des compétences, mis à part au travers des enseignements pour certaines compétences académiques.</p> |
| <p>Suivi des diplômés</p> | <p>La filière ne fait pas de suivi direct des diplômés, mais peut bénéficier de deux sources d'information : l'enquête annuelle de l'OPEIP, qui réalise ce suivi sur les différentes promotions avec un recul de 30 mois et le travail de l'association Stats&Co, qui tient à jour l'annuaire des anciens étudiants du master <i>Statistique appliquée</i>, parmi lesquels on trouve une proportion importante des diplômés de la licence <i>MIASHS</i>.</p> <p>Ces données ne semblent que peu prises en compte dans le pilotage de la formation.</p> |

| | |
|---|---|
| <p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p> | <p>Il n'existe pas de conseil de perfectionnement au niveau de la licence, seulement au niveau du master <i>Statistique appliquée</i>, et c'est un point faible pour la formation.</p> <p>L'essentiel du pilotage de la formation est assuré par le bureau du département MASS, qui se réunit tous les mois. Les réunions en assemblée générale des enseignants et enseignants-chercheurs de l'équipe pédagogique (quatre par an) renforcent le dispositif. On peut regretter l'absence d'une structure incluant des représentants étudiants et des intervenants extérieurs.</p> <p>L'évaluation des enseignements est correctement organisée, à deux niveaux : par l'observatoire des parcours étudiants, et en interne lors de commissions pédagogiques où sont représentés les étudiants. Les résultats de ces enquêtes sont communiqués aux enseignants et aux étudiants.</p> <p>La synthèse des travaux de réflexion sur la filière est faite par le bureau de département, et présentée en assemblée générale. Des modifications ont été apportées chaque année suite à ces analyses.</p> |
|---|---|

Observations de l'établissement



**Lettre d'accompagnement aux réponses de l'université Rennes 2
aux rapports de synthèse de l'HCERES
(juillet 2016)**

La direction de l'établissement remercie l'HCERES pour l'évaluation globalement très positive de l'ensemble de ses formations.

Quoique consciente des contraintes qui pèsent sur l'HCERES, elle regrette que les rapports de synthèse de cette dernière lui parviennent tardivement, à un moment où l'élaboration de l'offre de formation que l'université Rennes 2 proposera dans le cadre de la prochaine accréditation est presque achevée. Il va de soi, pourtant, qu'elle veillera à ce que les équipes pédagogiques tirent le meilleur profit des utiles recommandations formulées dans les rapports de synthèse.

Elle tient par ailleurs à répondre de façon globale à des observations qui touchent de manière transversale à l'ensemble de ces formations :

- Le taux de réussite en M1 et le taux de passage de M1 à M2 font l'objet de remarques dans plusieurs des rapports relatifs aux formations de Master. Au delà de l'appréciation portée sur quelques cas particuliers, la direction de l'établissement souligne qu'elle est confrontée à une double contrainte : d'une part l'augmentation de ses effectifs de master 1, d'autre part la pérennisation de formations à vocation professionnalisante pour lesquelles le bassin d'emploi n'est pas extensif.

- La place insuffisante des professionnels dans certaines formations de L ou de M est à l'occasion mentionnée par les experts de l'HCERES. La direction prend acte de ces observations mais souligne, que si elle doit en effet progresser dans ce domaine, elle dispose également d'acquis sur lesquels elle entend s'appuyer (IDEFI 2PLG, Licence Pro, masters à vocation professionnelle). Elle considère également que la généralisation des conseils de perfectionnement dans le cadre de la prochaine offre de formation contribuera à renforcer encore les liens avec les mondes socio-professionnels.

- La direction de l'université prend acte des observations critiques relatives à la place de l'international dispersées dans un nombre notable de rapports de synthèse. Elle constate que, malgré les efforts de plusieurs équipes pédagogiques, cette dimension n'a pas été, dans les précédentes mandatures, un axe fort de la stratégie de l'établissement. Elle tient toutefois à souligner que l'internationalisation des formations est un des axes stratégiques du futur contrat d'établissement. Plusieurs décisions ont d'ores et déjà été prises : objectif d'une mise en place de cours disciplinaires en langue étrangères dans l'ensemble des formations (dispositif EMILE); doublement du volume horaire attribuée aux langues dans le cadre des masters; mise en place de modules de préparation à la mobilité sortante dans le cadre de l'enseignement obligatoire des langues et d'unités d'enseignement facultatives;

mise en place d'un cadre conventionnel simplifié pour la signature d'accord de bi-diplomation qui porte déjà des fruits (bi-diplomation avec l'université de Fès (Maroc) et avec l'université de Fudan (Chine))

- Enfin, la direction prend acte des observations récurrentes sur les enquêtes d'insertion professionnelle et les problèmes d'utilisation et de lisibilité éventuellement rencontrés. Elle tient toutefois à faire remarquer que l'université Rennes 2, qui a été pionnière dans cette mission, travaille désormais dans un cadre méthodologique stabilisé et unifié à l'échelle de l'établissement mais défini au niveau national, de telle sorte que certains indicateurs restent de fait peu adaptés à la spécificité de certaines de ses formations.

Elle constate et déplore le fait que les données élaborées par l'Observatoire des Parcours de l'Etudiant et de l'Insertion Professionnelle (OPEIP) et transmises aux équipes pédagogiques n'aient été que faiblement appropriées et n'aient pas fait l'objet d'analyses approfondies dans les rapports d'auto-évaluation. Le développement d'enquêtes portées au niveau des équipes pédagogiques semble parfois encouragé par les rapporteurs. Or, la direction de l'université qui souhaite soutenir le caractère impartial et indépendant des enquêtes de l'OPEIP, producteur d'indicateurs d'insertion consolidés à l'échelle de l'établissement, entend limiter le développement d'enquêtes portées par les équipes pédagogiques qui ont pour effet collatéral de faire chuter le taux global de réponse de la part des étudiants.

Enfin et de façon plus circonstancielle, un faible taux de réponse sur les études de licence générale a été relevé par plusieurs équipes pédagogiques dans les rapports d'auto-évaluation. Ce problème vient du fait que les premiers résultats de l'enquête des diplômés de licence 2012 ont été intégrés alors même que le recueil n'était pas finalisé. Ce point de vigilance avait été porté à l'attention des équipes pédagogiques qui disposaient par ailleurs des enquêtes des Licences générales 2010-2011 pour lesquelles le taux de réponse oscille entre 61% et 67%.

Dans le cadre du projet de système d'information relatif à l'offre de formation, l'établissement va devoir repenser les modalités de documentation de l'ensemble des diplômes Rennes 2. Les questions de parcours étudiant et d'insertion professionnelle constituent des points d'entrée stratégique pour rendre lisible l'offre de formation. Dans cette logique, un travail de concertation va engager les équipes pédagogiques, la direction et l'OPEIP pour le renforcement de la visibilité et une meilleure interaction.

Le Président

Olivier DAVID



| | |
|----------------------------|--|
| Champ de formation | Sciences sociales |
| Intitulé du diplôme | Licence mention mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales |

Observations sur le rapport d'évaluation de l'HCERES

En réponse aux points suivants évoqués par le comité d'experts, l'équipe de formation souhaite apporter les précisions suivantes :

Synthèse de l'évaluation

| Introduction de la synthèse de l'évaluation | |
|---|--|
| Observations | L'équipe pédagogique de la Licence MIASHS prévoit de remédier dans la prochaine accréditation aux principaux points faibles évoqués dans le rapport HCERES. Ainsi un conseil de perfectionnement sera créé, la licence sera déclinée en deux parcours pour améliorer l'insertion professionnelle et la place des stages renforcée. Cependant, l'équipe pédagogique assume son choix de privilégier l'acquisition de connaissances générales et la formation intellectuelle plutôt qu'un enseignement à visée professionnelle trop marquée. |

Olivier DAVID

Président de l'Université Rennes 2